Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260402-D039_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19 - présents : 18 - votants : 19

L'an Deux Mille Vingt-Six, le deux Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Mars 2026.

Présents : Samuel FÉRET, Géraldine TABART, Magali FORÊT, Hervé LEFEBVRE, Séverine JÉHANNO, Geneviève LE GOUALLEC, Rachel RAITHIER, Servane LE RAY, Jean-François BASCOU, Bernard MAUDUIT, Marie-Pierre RICORDEL, Isabelle MENTION, Fabrice CHAMPALLE, Wanig LE NEVÉ, David DUFOUR, Nicolas GUYOT, Yolène BÉGO, Thomas OLIVIER.

Absent excusé : Yvon RIALLAND (pouvoir à Géraldine TABART).

Secrétaire de séance : Hervé LEFEBVRE

039/2026 Cession de 2 terrains à La Vigne : signature des compromis de vente

Pour rappel, par délibération du 13 Novembre 2025, le Conseil Municipal a décidé la mise en vente de 3 terrains à bâtir dans le lotissement de La Vigne et de prioriser la vente à de jeunes couples primo-accédants suite à un appel à candidature. Le prix de vente a été fixé à 85 € le m².

Suite à l'appel à candidature, 2 dossiers ont été retenu respectivement pour le lot n°1 et le lotn°2.

Lot n°1 : candidature de M. et Mme LE GUÉZIEC. Prix de vente : 39 780,00 €
Lot n°2 : candidature de M. RAPENNE et de Mme COUDRAY. Prix de vente : 27 625,00 €

Il est proposé d'autoriser le Maire à signer les compromis de vente pour ces 2 lots.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 19 voix POUR :

- ☐ Autorise le Maire à signer un compromis de vente pour le lot n°1 et pour le lot n°2 aux prix de vente rappelés ci-dessus.
- ☐ Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.